



L'Afnic et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France nouent un partenariat pour sensibiliser les artisans aux bons réflexes numériques

L'Afnic (qui opère l'extension .fr) annonce un partenariat avec la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CRMA IdF) pour former les artisans à la maîtrise de leur présence en ligne. Cet accompagnement vers le numérique s'appuie sur des fiches pratiques et sur des ateliers aux thèmes aussi variés que primordiaux pour valoriser leurs activités.

Paris, le 01/04/ 2020 - Le partenariat qui unit l'Afnic et la CRMA IdF, lancé en janvier 2020, reprend les principes de "Réussir en .fr", un dispositif lancé par l'Afnic pour sensibiliser les TPE/PME aux notions de noms de domaine et de référencement web. L'objectif : permettre aux artisans de saisir les enjeux de leur présence sur internet et d'en mesurer les bienfaits pour développer leur notoriété, améliorer leur relation client, informer et fidéliser leur clientèle. Des bénéfices trop méconnus : en 2019, 24% des TPE/PME ayant un site web déclaraient qu'internet générerait plus de 50% de leur chiffre d'affaires.¹

Un dispositif d'accompagnement complet pour rayonner en ligne

Pour aider les artisans à développer leur activité sur internet, la CRMA IdF met à disposition plusieurs fiches pratiques sur son site web. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : la personnalisation d'une adresse email avec son nom de domaine, la création de contenus impactant, l'optimisation des réseaux sociaux, la mise en place du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le référencement sur les moteurs de recherche. Les artisans peuvent également télécharger un guide détaillé, édité par l'Afnic, qui prodigue 50 conseils pour construire sa présence en ligne. Enfin, l'Afnic interviendra physiquement lors de plusieurs événements organisés par le réseau de la CRMA IdF, pour animer des ateliers de formation à l'usage des TPE/PME.

Pierre Bonis, Directeur général de l'Afnic, se réjouit de ce partenariat : *"Cette collaboration avec la Chambre Régional de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France est une grande opportunité pour accroître le rayonnement commercial des TPE/PME d'Ile-de-France"*. Evelyne Cazautets, Directeur général des services de la CRMA IdF, de conclure : *"À l'heure de la digitalisation massive des commerces, les artisans doivent devenir maîtres de leur présence en ligne pour réussir à mieux communiquer sur leurs activités."*

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également

¹ Étude "[Réussir avec le Web](#)", Afnic, 2019.

les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, reverse 90 % de ses bénéfices à sa Fondation pour la solidarité numérique.

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf. Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui 80 collaborateurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

À propos de la CRMA IdF

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CRMA IdF) assure la représentation de l'artisanat au plan régional. Elle donne des avis, formule des propositions et des recommandations intéressant l'artisanat auprès des différentes instances régionales.

S'appuyant sur les compétences des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Départementales (CMAD) d'Île-de-France, elle définit la stratégie régionale et fixe les priorités en matière de développement économique, de formation et d'apprentissage, en faveur de l'artisanat. Elle coordonne les actions communes des huit Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région dans le but de créer une véritable dynamique régionale et promouvoir un développement équilibré du tissu économique artisanal. Elle conduit, par ailleurs, des études économiques et statistiques et assure une veille permanente du secteur en étroite collaboration avec le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Enfin, elle travaille en lien avec les Organisations Professionnelles (OP) du secteur.

Le réseau des CMAD d'Île-de-France accompagne les entreprises artisanales dans leur transition numérique. A ce titre, il propose aux artisans une offre numérique complète :

- La réalisation d'un autodiagnostic numérique disponible en ligne (<https://autodiagnostic-numerique.crma-idf.com/>) : spécialement conçu pour les artisans, cet outil permet à l'entreprise de faire un état des lieux de ses pratiques numériques et d'identifier en seulement 10 minutes les points qui pourraient être améliorés.
- Des rendez-vous individuels « Plan d'Actions Numérique » avec le conseiller numérique CMA.
- Des formations sur l'utilisation des réseaux sociaux, la création d'un site Internet, l'utilisation des outils bureautiques etc.



Contacts presse Afnic :

Gabrielle Apfelbaum - 06 19 19 25 53 - gabrielle@barthelemyconseil.com

Coline Ohayon - 06 47 52 15 41 - coline@barthelemyconseil.com

Contact presse CRMA IDF :

Céline Mennesson : 06 37 75 68 22 – celine.mennesson@crma-idf.fr